

Chapitre I Les sociétés face aux risques

A – Des sociétés de plus en plus vulnérables

1 – La multiplication des risques

2 – Une vulnérabilité accrue des pays pauvres

3 – Pour une meilleure gestion des risques

4 – Les difficultés d'un consensus international

B - Des ressources majeures sous pression

1 - Le défi de l'approvisionnement durable en ressources

a) Des besoins plus importants

b) Une répartition inégale

2 - Des milieux de plus en plus fragilisés

3 - Une gestion des ressources facteur de tensions croissantes

C - En France : des milieux à valoriser et à protéger

1 – Une grande diversité de milieux naturels

a) Les influences du climat et du relief

b) Des ressources multiples

2 – Des espaces à risques

a) Des origines naturelles

b) Les conséquences de l'activité humaine

c) La gestion des risques



Mots importants :

Aléa : phénomène à l'origine d'un danger potentiel, plus ou moins fort selon sa fréquence et son intensité.

Biomasse : ensemble des matières organiques utilisables comme sources d'énergie (bois, tourbe, matières premières agricoles).

Changement climatique : transformation du climat depuis le début du XX^e siècle due à un réchauffement rapide de l'atmosphère et des océans, causé principalement par les activités humaines.

Conflit d'usage : rivalités entre les différents usagers d'un même territoire ou d'une même ressource pour son appropriation, son exploitation ou sa gestion.

Contrainte : difficulté que présente un milieu pour son occupation ou sa mise en valeur. Sa maîtrise dépend des moyens techniques dont dispose une société.

Énergie fossile : énergie qui provient de la décomposition de végétaux (charbon) ou de planctons (hydrocarbures : pétrole et gaz).

Énergie renouvelable : énergie existant en quantité illimitée fournie par le soleil (énergie solaire), le volcanisme (géothermie) et les grands cycles terrestres (biomasse, énergies hydraulique et éolienne).

GES (gaz à effet de serre) : gaz (CO₂, méthane, ozone) piégé dans l'atmosphère, contribuant au changement climatique.

Hydrocarbure : pétrole, gaz

Nappe phréatique : nappe d'eau souterraine qui se recharge à l'infiltration des eaux de surface.

Offshore : technique d'exploitation des énergies en mer (pétrole, parc éolien).

Pandémie : diffusion d'une épidémie sur une grande surface et à un grand nombre d'individus.

Parc national : territoire de protection de la nature géré par l'État dans un but de conservation.

Parc naturel régional : territoire de projet régi par une charte et créé à l'initiative des communes, des départements ou des régions. Il a une double vocation de protection et de développement économique local.

Pénurie d'eau : situation d'insuffisance en eau caractérisée par une disponibilité inférieure à 1000 m³ par an et par habitant.

Plan ORSEC : Organisation de la réponse de la sécurité civile : organisation des secours dans les départements en cas de catastrophe.

PPR (plan de prévention des risques) : document réalisé par l'État qui réglemente l'utilisation des sols à l'échelle des communes, en fonction des risques auxquels ils sont soumis.

Prévention : ensemble de mesures visant à réduire la vulnérabilité d'une société : prévision du risque, aménagements, plans d'information et de secours.

Résilience : capacité d'un individu ou d'une société à s'adapter ou à atténuer les effets d'un changement ou d'une catastrophe.

Sanctuarisation : protection totale d'un espace de toute action humaine pouvant porter atteinte à l'environnement.

Surexploitation : situation dans laquelle le prélèvement de la ressource est supérieur à sa capacité de renouvellement.

Transition énergétique : passage d'une production et d'une consommation reposant sur des énergies fossiles, polluantes et en voie d'épuisement, à un modèle de développement fondé sur les ressources renouvelables.

Vulnérabilité : sensibilité globale d'une société face à un ou des aléas. Elle varie selon la capacité d'une société ou des individus à réagir face à un risque.

Zone économique exclusive (ZEE) : espace large de 200 milles nautiques à partir du littoral qui accorde à l'État riverain la souveraineté sur les ressources qui s'y trouvent.

Zone Natura 2000 : label concernant des sites naturels européens, terrestres et maritimes, identifiés pour la rareté ou la fragilité de leur flore ou de leur faune et de leurs habitats.

Chapitre I Les sociétés face aux risques

Les sociétés exploitent les ressources de leur environnement. Mais celles-ci sont inégalement distribuées ce qui entraîne des dépendances fortes de certaines régions. De plus, les risques liés aux **aléas** naturels ou industriels se multiplient. La gestion des ressources et des risques, la protection des milieux vulnérables sont les grands défis du XXI^e siècle.

A – Des sociétés de plus en plus vulnérables

1 – La multiplication des risques

L'exposition aux risques augmente en raison de la concentration des hommes et des activités autour des villes, des vallées fluviales et des littoraux. Les populations concentrées dans les grandes agglomérations littorales sont soumises à des risques naturels dépendant d'aléas **telluriques** (séisme, volcanisme) ou **climatiques** (tempêtes, cyclones, inondations, sécheresse). Le changement climatique entraîne des conséquences sur l'élévation du niveau des mers et les événements extrêmes s'intensifient. Les risques **technologiques** (pollution, explosion...) sont également importants et particulièrement destructeurs dans les zones très peuplées. Ils peuvent se combiner à des risques naturels (Fukushima en 2011). Les progrès technologiques peuvent avoir des conséquences sur les risques naturels (les transports ont facilité la diffusion du Covid).

2 – Une vulnérabilité accrue des pays pauvres

98 % des victimes de catastrophes naturelles sont des populations à bas revenus. Les pays les moins développés de la zone intertropicale sont les plus exposés. Les aléas climatiques (cyclones, sécheresses, inondations) représentent 90 % des catastrophes. Les populations sont mal préparées et les infrastructures limitées ralentissent l'arrivée des secours. Les risques technologiques progressent aussi dans les pays en développement où les industries se multiplient mais restent peu contrôlées. Un tremblement de terre de magnitude 7 a fait plus de 2000 morts en Haïti en 2021 contre 137 au Japon en 2016.

3 – Pour une meilleure gestion des risques

Partout, les nouveaux aménagements doivent améliorer l'adaptation des sociétés vivant avec les aléas. Mais si dans les pays développés, les sociétés investissent dans la gestion des risques, c'est beaucoup plus difficile dans les pays en développement par manque de moyens.

La prévision de nombreux aléas est possible à l'aide de moyens techniques, comme des satellites pour suivre la trajectoire des cyclones. Mais les prévisions restent difficiles. Des **plans de prévention des risques** sont établis comprenant ouvrages de protection, adaptation du bâti et inconstructibilité. Ainsi une digue protège Londres des tempêtes. Cependant, 90 % des logements en projet à l'est de la ville sont en zone inondable, malgré la législation.

4 – Les difficultés d'un consensus international

L'accord de Paris (2015) destiné à lutter contre le changement climatique a été adopté par 195 États lors de la COP 21 (*Conférence of the Parties*), il définit un plan d'action international visant à maintenir le réchauffement planétaire largement en dessous de 2 °C. Mais les intérêts économiques des grandes puissances restent un frein à la lutte contre le réchauffement climatique.

B - Des ressources majeures sous pression

1 - Le défi de l'approvisionnement durable en ressources

a) Des besoins plus importants

Les besoins mondiaux en ressources sont croissants mais inégaux. Depuis 1950, la consommation mondiale d'énergie a quadruplé, en raison de la hausse du niveau de vie et des progrès technologiques et les prélèvements d'eau ont triplé. Cela s'explique non seulement par les évolutions démographiques mais aussi par la croissance économique et l'augmentation globale des niveaux de vie.

b) Une répartition inégale

Plus de 70 % de la surface terrestre est recouverte d'eau, mais **l'eau douce** n'en est qu'une infime partie et elle est inégalement distribuée. L'accès à l'eau potable est lié au niveau de développement, et à la capacité des pays à investir dans sa production et sa distribution. Ainsi, dans les pays en développement, 90 % des eaux usées ne sont pas traitées et polluent les nappes phréatiques. Les habitants des quartiers aisés reçoivent l'eau potable chez eux alors que ceux

des quartiers pauvres sont desservis par des bornes-fontaines ou des camions. Les **énergies fossiles** proviennent de gisements d'hydrocarbures (États-Unis, Canada, Russie, Moyen-Orient) ou de charbon (Chine, Inde, États-Unis, Australie). 18 % de la population mondiale n'a pas accès à l'électricité.

2 - Des milieux de plus en plus fragilisés

La transformation par les sociétés de leurs environnements génère des pressions croissantes. La **surpêche** entraîne la raréfaction de certaines espèces (le thon). La consommation d'énergies fossiles et la **déforestation** favorisent les émissions de gaz à effet de serre. L'usage croissant des énergies fossiles (85 % de la consommation mondiale d'énergie) est responsable de marées noires et de pollutions, et accélère le changement climatique. Celui-ci contribue à la désertification (Sahel). Les incendies détruisent de vastes zones forestières et leur biodiversité (Californie, Australie, Canada). Certains Etats développent les énergies renouvelables (géothermie en Islande, éolien au Danemark, énergie solaire en Allemagne). Mais elles ne couvrent que 10 % des besoins mondiaux.

3 - Une gestion des ressources facteur de tensions croissantes

La recherche et le contrôle de **gisements énergétiques** engendrent des tensions géopolitiques comme pour le partage entre États des ressources offshore en mer de Chine ou dans l'Arctique. Les producteurs d'hydrocarbures l'utilisent comme arme économique sur les pays dépendants : c'est le cas de la Russie avec le gaz vis-à-vis de l'Ukraine ou de l'Europe. **L'eau** se trouve au cœur de tensions internationales (Turquie/ Syrie, États-Unis/Mexique, Ethiopie/Soudan/Egypte) et locales (**conflits d'usage** en Espagne au Maghreb. L'eau est parfois utilisée comme arme de guerre (empoisonnement de sources).

C - En France : des milieux à valoriser et à protéger

1 – Une grande diversité de milieux naturels

a) Les influences du climat et du relief

Le territoire métropolitain, à des latitudes tempérées, offre un climat océanique à l'ouest, semi-continentale à l'est et méditerranéen au sud-est. Les territoires ultramarins sont soumis à un climat tropical (Antilles, Réunion, Mayotte), équatorial (Guyane) ou froid (Saint-Pierre-et-Miquelon). Le territoire présente de fortes variations de relief, des plaines, collines et plateaux situés à l'ouest du pays jusqu'aux sommets alpins.

b) Des ressources multiples

Ces milieux naturels offrent de multiples ressources intensément exploitées. Les littoraux s'étendent sur 18 000 km et s'ouvrent sur tous les océans grâce aux littoraux ultramarins. Avec 10,2 millions de km², la France dispose de la deuxième **zone économique exclusive** au monde. Un quart du territoire national est couvert de montagnes. Par ses altitudes, ses pentes et son climat, la montagne présente des contraintes mais aussi des atouts pour la mise en valeur touristique ou l'exploitation de la ressource hydroélectrique.

La surface agricole valorise la moitié du territoire. La forêt, (un tiers du territoire), associe fonctions productives (sylviculture) et de loisirs.

2 – Des espaces à risques

a) Des origines naturelles

La France est exposée à des risques variés d'origines naturelle, technologique ou sanitaire. Tous les risques naturels qui existent sur la planète sont présents. Les risques naturels les plus fréquents sont les risques climatiques : les inondations (dans l'Aude en 2018), les coulées de boue (Saint Martin de Vesubie en 2020), les sécheresses et les tempêtes (Xynthia en 2010). Certains territoires sont soumis à des risques naturels spécifiques comme les territoires ultramarins (séismes, éruptions volcaniques, cyclones) ou les zones de montagne (avalanches).

Le changement climatique pourrait accentuer l'intensité des aléas. Les cyclones et les tempêtes se renforcent en raison du réchauffement des eaux de surface. Du fait de ses 18 000 kilomètres de côtes, la France est particulièrement exposée. Certains aléas ont été sous-estimés dans la politique d'aménagement du territoire : constructions près de forêts exposées aux incendies, ou dans les couloirs d'avalanche. L'urbanisation s'est renforcé le long des cours d'eau et un Français sur quatre vit en zone inondable. En octobre 2018, des inondations dans l'Aude

ont entraîné la mort de 15 personnes. La région Île-de-France est particulièrement vulnérable aux crues de la Seine.

Les catastrophes ont un coût important. Avec plus de 38 milliards d'euros entre 1998 et 2017, la France se situe au 10^e rang mondial. En 2017, l'ouragan Irma avait dévasté les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy pour un coût total de 1,9 milliard d'euros.

b) Les conséquences de l'activité humaine

L'exploitation des ressources soulève des défis environnementaux. Certaines pratiques agricoles intensives provoquent une **érosion** des sols ou des **pollutions**. L'usage massif d'engrais et de pesticides altère la qualité de l'eau (algues vertes en Bretagne), et peut nuire à la santé des populations. Les **risques technologiques** se concentrent dans les vallées fluviales (Vallée de la chimie au sud de Lyon, Seine) et les littoraux industrialisés (hydrocarbures, produits chimiques). La France est exposée à un risque nucléaire majeur puisque 66 % de la population vit à moins de 75 km d'une des 19 centrales.

c) La gestion des risques

La politique de gestion des risques repose sur 3 volets. La **prévision** suppose la mise en place d'outils de surveillance et d'alerte, comme Météo France pour les aléas climatiques. L'État sensibilise les populations et régleme les aménagements à travers les plans de **prévention** des risques naturels (PPRN) ou technologiques (PPRT). Les départements sont aussi compétents pour prendre des mesures d'urgence (plan ORSEC). L'État délimite les espaces à risques et les communes sont dans l'obligation d'en informer les populations. La **protection** consiste en des aménagements spécifiques (digues, coupe-feu, paravalanches). La gestion des risques évolue face au changement climatique. Elle ne se limite plus au seul territoire français. En 2018, l'**Union européenne** a décidé de mettre en place le système RescEU qui viendra en aide aux pays qui doivent faire face à une catastrophe naturelle. Elle a créé, par exemple, une flotte d'avions et d'hélicoptères pour lutter contre les incendies de forêts.

Résumé :

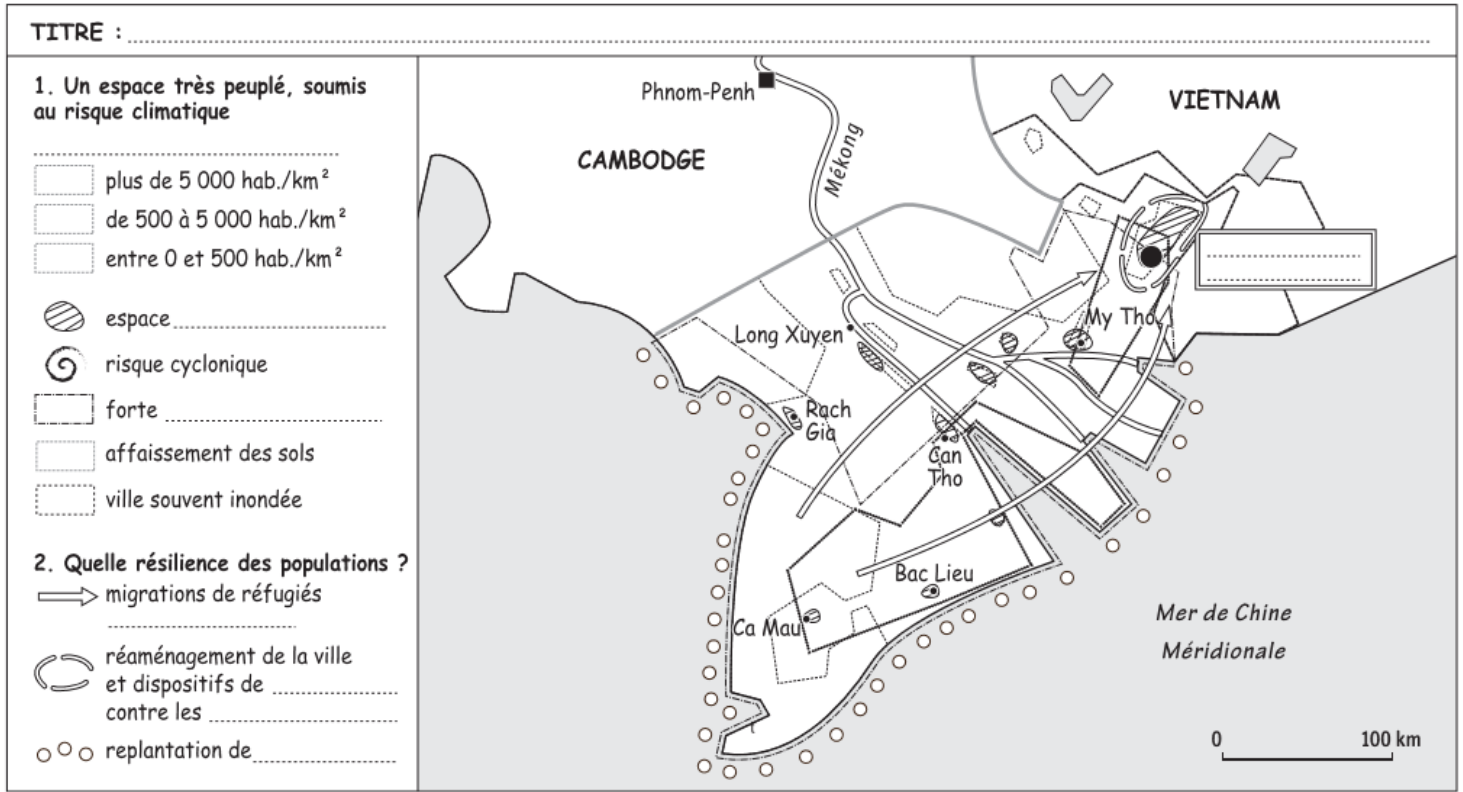
L'accès aux ressources (eau et énergie en particulier) dépend de facteurs naturels (climats, fleuves, présence de gisements...) mais aussi du niveau de développement des sociétés. La nécessité de ces ressources peut conduire à des tensions : conflits d'usages, notamment pour l'eau, mais aussi tensions internationales, en particulier pour l'énergie. Les États cherchent ainsi à diversifier leurs approvisionnements ou à trouver d'autres formes de production.

L'exploitation et l'utilisation des ressources conduisent à de fortes pressions sur l'environnement (épuisement d'énergies non renouvelables, pollution...). Une prise de conscience internationale semble se dessiner en faveur d'une transition environnementale (transition énergétique...).

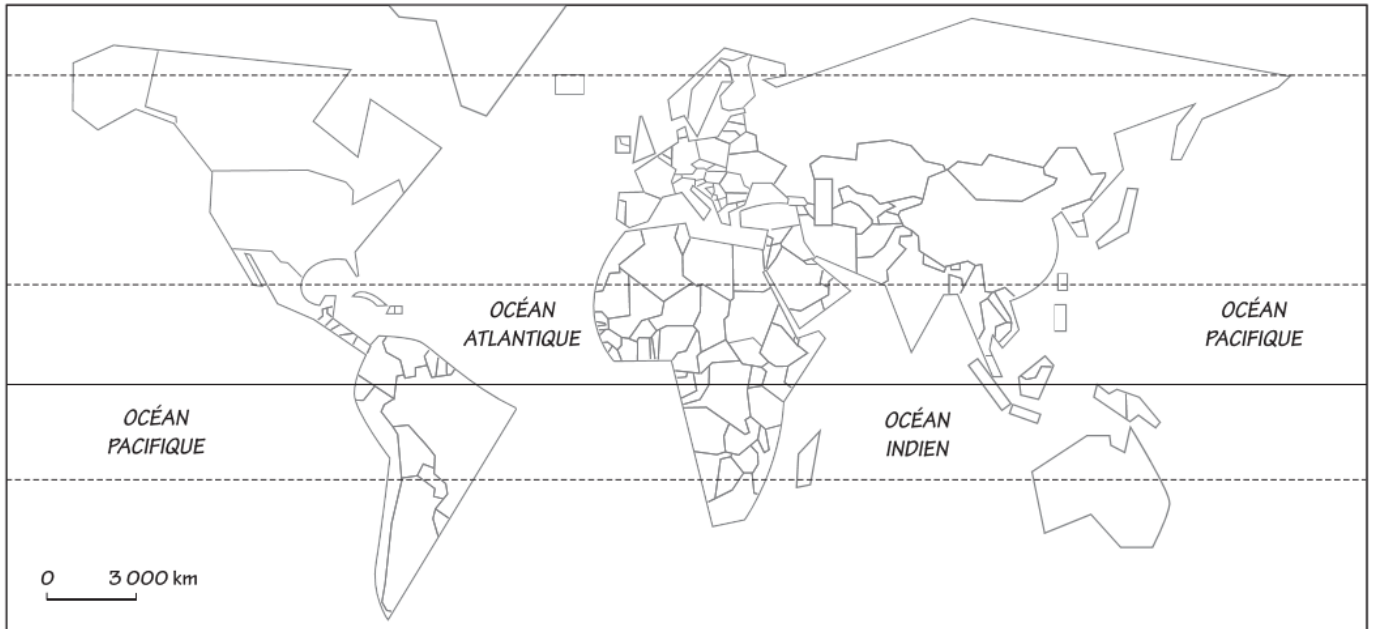
Les risques naturels, technologiques, sanitaires sont de plus en plus nombreux et peuvent se combiner. Il existe des risques globaux (changement climatique, pollution de l'air, des océans...), mais la plupart des risques concernent des espaces spécifiques (littoraux, zones sismiques, villes...). L'Asie est le continent le plus affecté (cyclones, séismes...).

La France possède une très grande diversité de milieux, tant en métropole qu'outre-mer. Ces milieux offrent un certain nombre de ressources lorsque les sociétés les mettent en valeur. Cette exploitation a profondément transformé les paysages. Certains aménagements augmentent la vulnérabilité. Des mesures de prévention et de protection sont donc nécessaires. Certaines ont été mises en œuvre pour protéger les territoires les plus fragiles (parcs nationaux, parcs naturels régionaux...) et les ressources les plus menacées (loi sur l'eau, loi montagne...). Des politiques de sauvegarde se font dans le cadre de l'État mais aussi de l'Union européenne.

Nom : _____



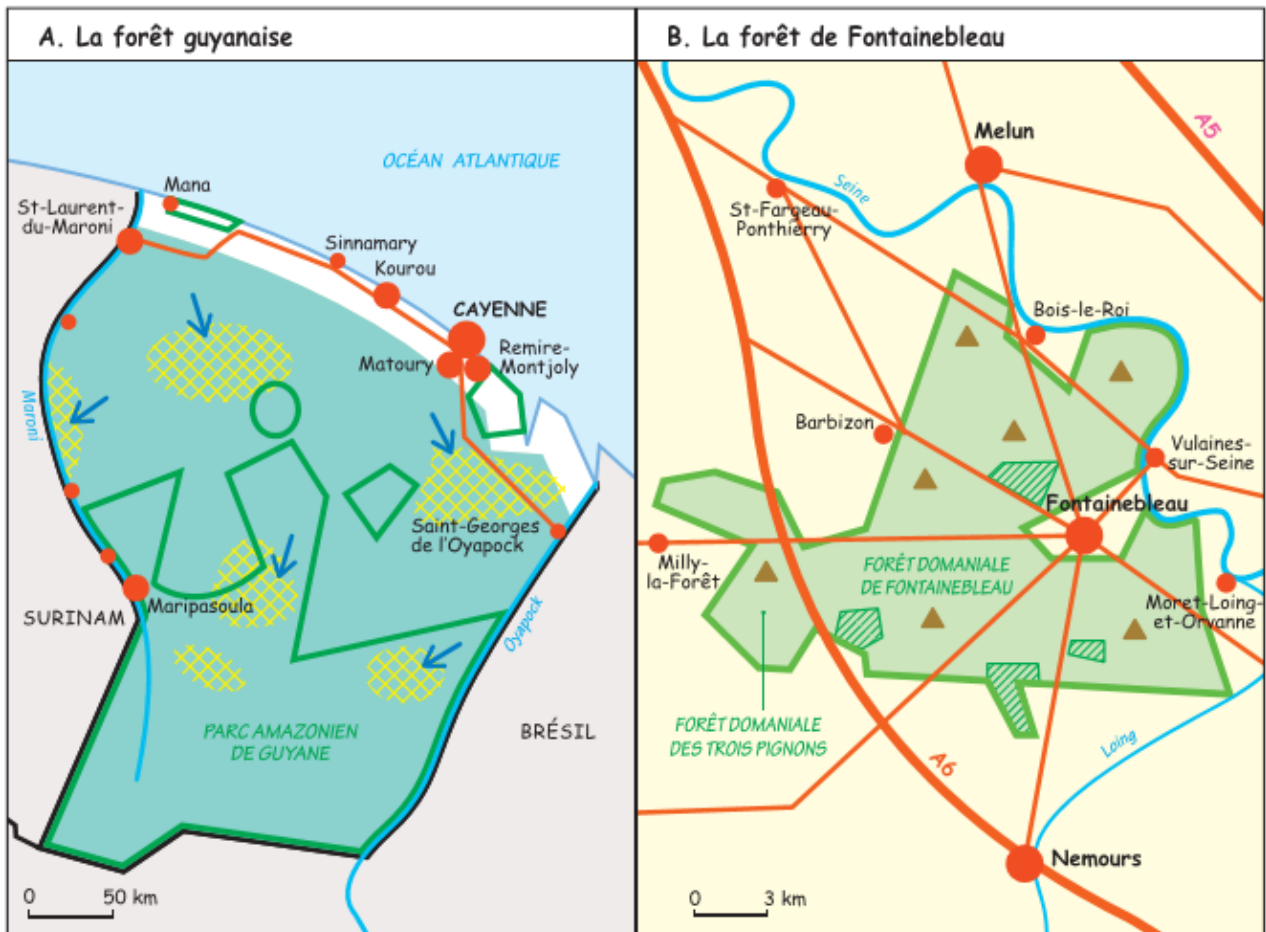
Titre : _____



- zones sismiques
- principales trajectoires des cyclones
- principaux gisements d'hydrocarbures
- tensions géopolitiques liées à l'eau

Nom : _____

Bilan de l'étude de cas



1. Des forêts françaises très

La forêt guyanaise

☐ une forêt en milieu

— une forêt d'accès

..... une forêt peuplée : villes et villages

2. Un point commun : une élevée, en danger

La forêt guyanaise

..... sites d'..... illégal

3. Une protection

La forêt guyanaise

☐ et réserves naturelles

➔ interventions de l'armée contre l'orpaillage illégal

La forêt de Fontainebleau

☐ une forêt en milieu

— une forêt

..... dans un espace : villes et villages

La forêt de Fontainebleau

▲ en raison de la de l'agglomération parisienne

La forêt de Fontainebleau

▨ espaces (réserves biologiques intégrales)

Chapitre II Territoires, populations et développement

A – De grands inégalités démographiques

1 – Populations et peuplement

2 – La transition urbaine

3 – Le rôle de la transition démographique

4 - Les défis à venir

- L'enjeu du nombre
- Un vieillissement généralisé

B - Un monde inégalement développé

1 – Un développement général

2 - Des inégalités à toutes les échelles

- A l'échelle mondiale
- A l'échelle continentale et régionale
- Aux échelles locales

C – Le cas de la France

1 - Des dynamiques démographiques contrastées

- Un ralentissement de la croissance démographique
- Le défi du vieillissement
- Des territoires plus ou moins dynamiques

2 – De fortes inégalités de revenus selon les régions

3 – Le rôle des acteurs publics

Mots importants

Accroissement naturel : différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité d'une population au cours d'une année. Il peut être négatif ou positif.

Banlieue : Ensemble des communes entourant une ville-centre.

Centre : lieu de concentration d'activités et de pouvoir de commandement.

Décentralisation : transfert de compétences de l'État vers des acteurs locaux.

Équité territoriale : Principe de base de l'aménagement des territoires qui vise à corriger les situations d'« injustice spatiale ». Il s'applique à toutes les échelles.

Exode rural : déplacement définitif des populations des campagnes vers les villes.

Fécondité : nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer (15-49 ans).

FEDER (Fonds européen de développement régional) : Principal fonds structurel de l'Union européenne, visant à réduire les écarts de développement entre les régions (réalisation d'infrastructures, soutien aux entreprises).

Fragmentation socio-spatiale : Organisation d'un territoire marquée par une séparation accrue des espaces selon leurs fonctions, le niveau de vie des populations, leur origine.

Gentrification : Installation de populations aisées dans des lieux rénovés urbains (souvent centraux) mais aussi ruraux, à la place de populations modestes.

IDH (Indice de développement humain) : mesure globale du niveau de développement, il prend en compte le revenu par habitant (niveau de vie), l'espérance de vie (santé) et l'alphabétisation (deux indicateurs : durée moyenne et durée maximale de scolarisation). La valeur de l'IDH s'exprime de 0 à 1.

Mégapole : très grande agglomération qui dépasse 10 millions d'habitants.

Mixité sociale : Coexistence de personnes issues de milieux divers et de niveaux de vie différents.

Pays émergent : pays en développement à croissance forte, dont les conditions de vie s'améliorent, mais qui reste marqué par de fortes inégalités socio-spatiales.

Périphérie : espace dépendant d'un centre entretenant des relations avec lui.

Périurbanisation : extension des espaces urbains en périphérie des agglomérations.

PIB : ensemble des richesses produites dans un pays en un an, exprimé en dollars.

PMA (Pays les Moins Avancés) : pays cumulant de nombreux handicaps qui freinent leur développement (faible espérance de vie, pauvreté, déficiences en termes d'éducation et de santé).

Politique antinataliste : politique visant à réduire le nombre de naissances.

Quartier prioritaire : Quartier reconnu comme devant bénéficier de mesures « favorisant la cohésion sociale » (éducation, insertion et sécurité), le cadre de vie et la rénovation urbaine, le développement économique et l'emploi.

Secteur (économique) : La population active se divise en trois types d'activités : secteur primaire (agriculture, pêche, mines), secondaire (industrie, construction), tertiaire (services).

Seuil d'extrême pauvreté : niveau au-dessous duquel une personne est considérée comme extrêmement pauvre. Ce seuil, actuellement fixé à 1,90 dollar par jour, est régulièrement relevé par la Banque mondiale.

Trajectoire démographique : évolution des différentes composantes d'une population (fécondité, mortalité, vieillissement...).

Transition urbaine : processus au cours duquel une population, initialement rurale, devient majoritairement urbaine.

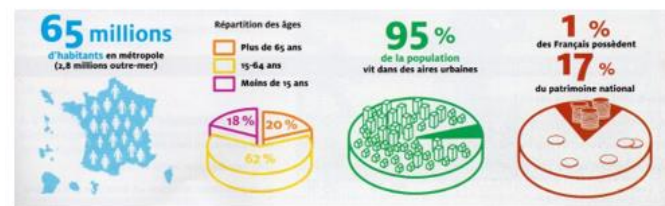
Vieillesse : trajectoire démographique d'une population dont l'âge moyen augmente.

La **croissance économique** est marquée par l'augmentation de la richesse d'un pays. Le **développement** est un phénomène plus général qui permet une amélioration sensible des conditions de vie d'une société et la satisfaction de ses besoins. Le **développement durable** est, selon l'ONU, « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Statistiques démographiques et économiques dans le monde



En France



Chapitre II Territoires, populations et développement

A – De grands inégalités démographiques

1 – Populations et peuplement

La Terre compte plus de 8 milliards d'habitants en 2023 contre 1,5 milliard en 1900. C'est dans les années 1960-1970 que la croissance démographique a été la plus rapide. Elle est désormais moins forte (environ 1,2 % par an) mais on compte environ chaque année quelque 90 millions d'habitants supplémentaires.

À l'échelle des continents, l'**Asie** regroupe 59,7 % de la population mondiale, devant l'**Afrique** (16,6 %), l'Amérique (13,4 %) et l'Europe (9,8 %). À l'échelle des États, avec 1,425 milliards d'habitants **l'Inde** est devenu le pays le plus peuplé du monde derrière **la Chine** (1,428 milliard). Ces deux pays représentent 35 % de la démographie mondiale.

2 – La transition urbaine

La population mondiale s'urbanise. Début 2023, 57 % de la population mondiale réside en ville. La **transition urbaine** planétaire se traduit par l'essor de **mégapoles**. Certaines ont vu leur population doubler au cours des trente dernières années, en raison de l'**exode rural**, en Asie du Sud (Mumbai), en Afrique (Lagos) ou en Amérique du Sud (São Paulo). Elles dépassent aujourd'hui d'autres villes qui avaient connu ce phénomène dans la première moitié du XX^e siècle (Londres, New York).

3 – Le rôle de la transition démographique

Dès le XIX^e siècle, certaines sociétés (Grande-Bretagne, Allemagne, Italie...) ont connu un net abaissement de leur mortalité (amélioration de l'hygiène, développement de la médecine...) tout en conservant une fécondité élevée. Ce phénomène d'augmentation de **l'accroissement naturel** s'est généralisé dans la seconde moitié du XX^e siècle à l'ensemble des pays de la planète, contribuant ainsi à **l'explosion démographique** mondiale.

Mais tous les États de la planète ne sont pas au même niveau de leur **transition démographique**. Les pays d'Europe et d'Amérique ont achevé la leur : leur population augmente peu en raison d'une faible fécondité. Certains pays voient même leur population diminuer (Japon, Russie). À l'opposé, de nombreux pays d'Asie et d'Afrique connaissent un très fort accroissement naturel (Niger, Nigeria...).

4 - Les défis à venir

a) L'enjeu du nombre

La population mondiale devrait atteindre 9,8 milliards d'habitants en 2050. 98 % de la croissance démographique mondiale se fera dans les pays en développement. La population africaine devrait doubler, passant de 1,2 milliard : habitants à 2,5 milliards en 2050. Les risques liés à cette croissance sont nombreux : conflits dans des espaces de forte densité de peuplement, multiplication des bidonvilles, insécurité alimentaire dans les régions économiquement et politiquement vulnérables, etc. L'Inde doit créer chaque année environ 12 millions d'emplois.

b) Un vieillissement généralisé

Le phénomène concerne aujourd'hui essentiellement les pays développés (Japon), entraînant manque de main-d'œuvre et augmentation des dépenses de santé. Les pays les plus riches doivent prendre soin de leur population âgée, mais les systèmes collectifs de prise en charge sont difficiles à financer.

Le vieillissement et augmentation de l'espérance de vie concernent également des pays émergents (Chine, Inde), les contraignant à abandonner le contrôle des naissances. Le reste du monde (Afrique) demeure jeune, mais d'ici 2050, la proportion des plus de 50 ans doublera dans le monde.

B - Un monde inégalement développé

1 – Un développement général

Le développement repose sur le passage d'une économie agricole et d'une société majoritairement rurale, où la pauvreté est généralisée, à une économie urbaine et une société citadine où la pauvreté est minoritaire. Il existe plusieurs façons de mesurer le développement et les inégalités. Certains indicateurs mesurent uniquement les performances économiques (PIB, PIB/hab.) et d'autres sont plus complets (IDH).

Mais le développement repose aussi sur une capacité à redistribuer de manière équitable les résultats de la croissance économique.

Le développement se traduit par des améliorations sociales : ainsi, depuis 1980, le PIB de l'Indonésie a été multiplié par 14, le taux d'alphabétisation des adultes est passé de 68 % à plus de 99 % et un Indonésien vit désormais en moyenne dix ans de plus. Sur le plan politique, le développement s'accompagne souvent de progrès de la démocratie : pluralisme politique, élections libres, respect des droits de l'Homme, etc.

2 - Des inégalités à toutes les échelles

a) A l'échelle mondiale

En 2023, 112 pays ont un IDH élevé ou très élevé (supérieur à 0,7) et 38 ont un IDH faible (inférieur à 0,55). La Norvège est première avec un IDH de 0,957 et le Niger dernier avec un IDH de 0,377. La France est 27^e (IDH : 0,891) On distingue les pays développés à hauts revenus et les pays en développement, eux-mêmes divisés entre les **pays émergents**, les pays en situation intermédiaire (exemple : pays producteurs de pétrole) et les **PMA** (Pays les Moins Avancés). Les PMA concentrent les indicateurs socio-économiques les plus défavorables : sous-nutrition, pauvreté, manque d'accès aux soins, etc.

b) A l'échelle continentale et nationale

À l'échelle des continents et des États, les inégalités de développement sont fortes. Les régions métropolitaines ou littorales concentrent la croissance et le progrès. C'est particulièrement le cas dans les pays émergents (Chine, Brésil...). Au Brésil, la région du Sud-est représente à elle seule plus de 60 % du PIB national. En revanche, les territoires intérieurs de ces États-continentaux (Chine intérieure) sont souvent encore en retard de développement.

c) Aux échelles locales

Aux échelles régionale et locale, les inégalités de développement sont également très fortes. Ces inégalités sont marquées entre les habitants d'un même pays : en Russie, les 1 % les plus aisés détiennent près de 75 % de la richesse totale. Les richesses sont aussi inégalement partagées : au Moyen-Orient, les 10 % des habitants les plus riches détiennent plus de 60 % du revenu total. Elles sont marquées entre villes et campagnes : les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales. Les inégalités sont marquées au sein des villes, tant dans les pays développés (concentration de la pauvreté dans certains quartiers) que dans les pays en développement où les bidonvilles cumulent les handicaps (insalubrité, insécurité...).

C – Le cas de la France

1 - Des dynamiques démographiques contrastées

a) Un ralentissement de la croissance démographique

La France fait face au ralentissement de sa croissance démographique. Peuplée de 67 millions d'habitants, elle occupe le 2^e rang dans l'UE et le 20^e à l'échelle mondiale. La fécondité baisse depuis quelques années (1,87 enfants/femmes) en raison de la diminution du nombre de femmes en âge de procréer.

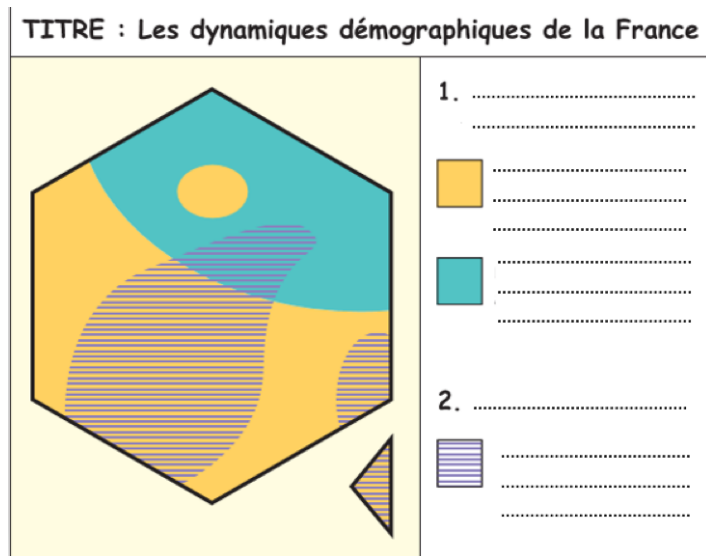
b) Le défi du vieillissement

Le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est passé de 8 millions en 1980 à près de 13 millions aujourd'hui, soit 19,6 % de la population. C'est la conséquence de l'allongement de l'espérance de vie et de la baisse de la natalité. À l'avenir, la capacité à faire face à la pénurie de main-d'œuvre dans certains domaines d'activités dépendra notamment des apports liés à l'immigration.

c) Des territoires plus ou moins dynamiques

Les 3 départements les plus jeunes de France sont Mayotte, la Réunion et la Guyane, qui cumule excédents naturel et migratoire et connaît la plus forte croissance.

Les métropoles (Montpellier, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Lyon, Rennes) bénéficient d'une forte attractivité. Inversement, le déclin démographique touche les territoires les plus ruraux, des Ardennes au Lot (diagonale ridée). Certaines villes perdent aussi des habitants du fait de difficultés économiques (Douai-Lens, Valenciennes) ou du coût de l'immobilier (Paris intra-muros).



2 – De fortes inégalités de revenus selon les régions

Les plus hauts revenus se concentrent dans les métropoles (Ouest parisien, Lyon, Toulouse) où les emplois du tertiaire supérieur garantissent des salaires élevés. Certains littoraux profitent de l'installation de retraités aisés (Côte d'Azur...) tandis que les territoires proches de la Suisse et du Luxembourg bénéficient des retombées du travail frontalier.

Mais il y a un creusement des inégalités : augmentation de la pauvreté, dans les banlieues des grandes villes (Seine-Saint-Denis) ou de certains quartiers centraux (Marseille). La pauvreté concerne aussi bien les territoires anciennement industrialisés affectés par le chômage (Hauts-de-France, Grand Est, Languedoc) que des régions rurales aux emplois peu qualifiés et mal rémunérés (Limousin, Corse).

Ce creusement des inégalités accentue la contestation sociale. Celle-ci se traduit par la progression de l'abstention et du vote contestataire dans les régions les plus affectées par la crise et par la multiplication des manifestations.

Etude Marseille

Parcours 2

Éléments de réponse principaux :

	Profil socio-économique de la population	Accès aux espaces verts et au littoral	Problèmes
Centre et nord de la ville	– Population pauvre – Part importante de migrants – Locataires majoritaires	– Accès difficile (éloignement)	– Concentration de la pauvreté – Logements insalubres dans le centre – Risques d'effondrement
Sud de la ville	– Population aisée vivant souvent en maison individuelle	– Accès facile (proximité directe)	– Cloisonnement social (résidences fermées)

3 – Le rôle des acteurs publics

L'Etat verse des aides sociales et l'UE soutient les territoires en difficultés : montagnes, régions ultrapériphériques de l'outre-mer grâce au Fonds européen de développement régional (FEDER). Les régions et les métropoles interviennent en matière d'aménagement du territoire et de développement durable.

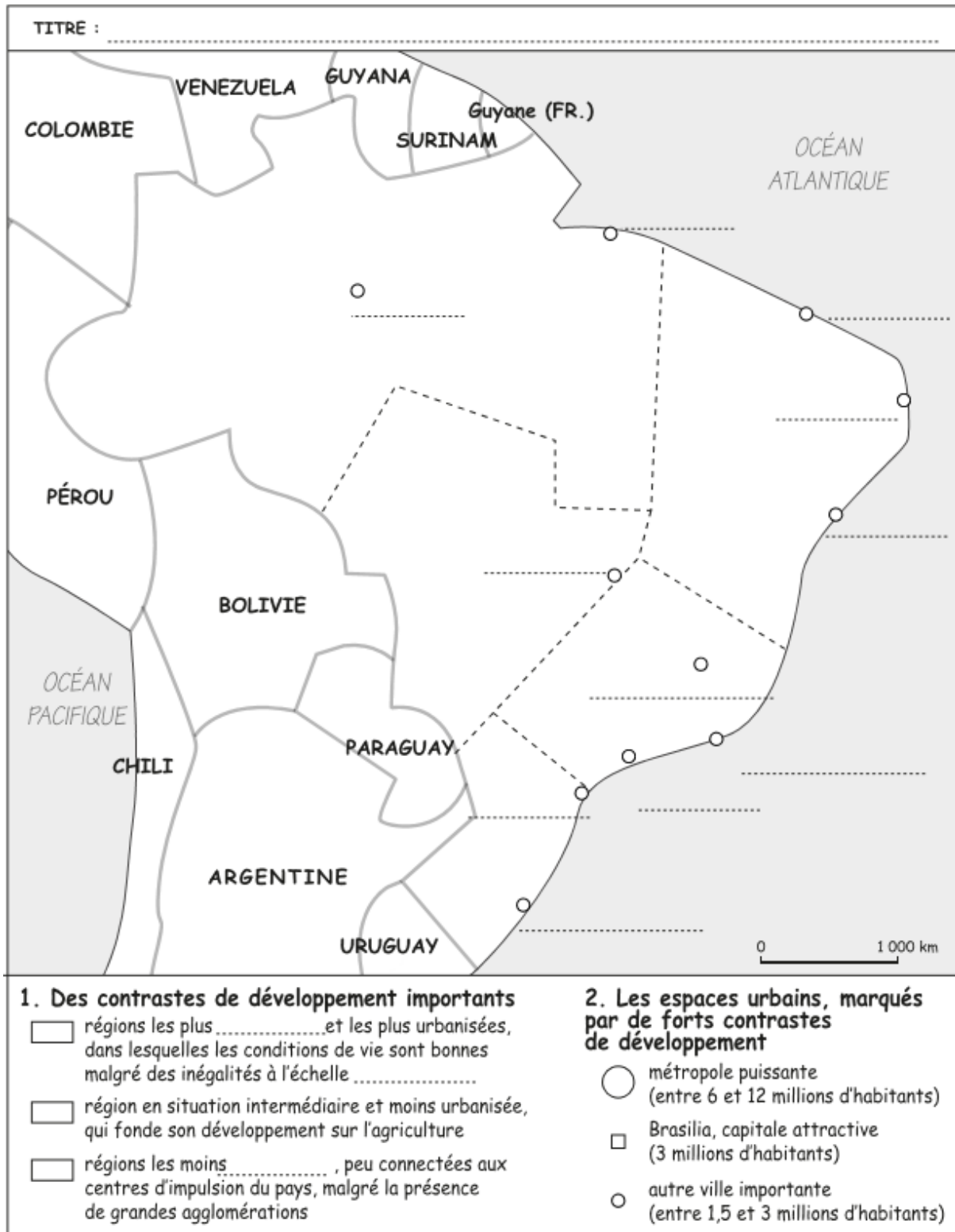
Résumé

La Terre compte plus de 8 milliards d'habitants en 2023. La très forte croissance depuis un siècle s'explique par la transition démographique. La France, comme les autres pays développés, l'a achevée il y a plusieurs décennies. Les mondes en développement, alimentent l'essentiel de la croissance démographique mondiale. Si de nombreux pays d'Afrique et d'Asie ont des fécondités élevées, d'autres sont confrontés au vieillissement de leur population (Japon, Allemagne, Russie...).

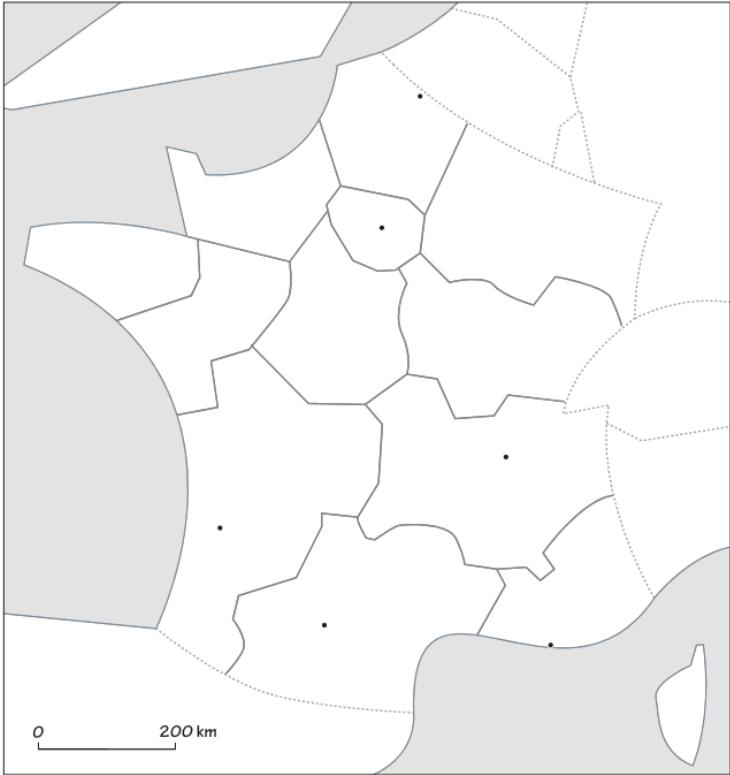
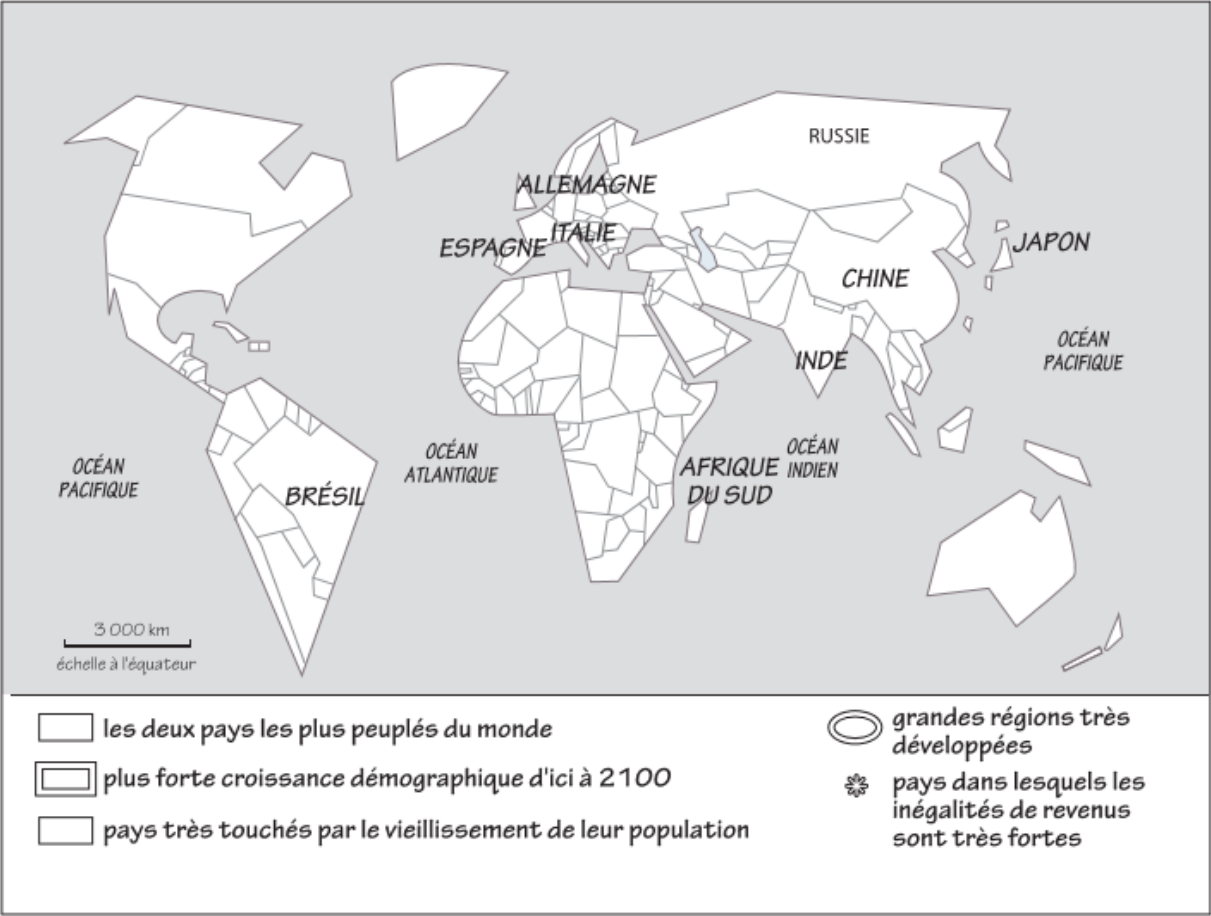
Le développement des sociétés est inégal, selon les continents (l'Afrique sub-saharienne et l'Asie du Sud-Est sont en retard de développement), selon les pays, les régions (littoral/intérieur) et même sur le plan local (villes/campagnes, quartiers riches/bidonvilles). Mais les pays riches sont aussi confrontés à un creusement des inégalités. En France, par exemple, les recompositions territoriales s'effectuent en faveur des métropoles et les inégalités s'accroissent entre les territoires, à toutes les échelles.

Le développement touche inégalement les territoires. Il redéfinit le rôle des acteurs publics et privés dans des sociétés mondialisées, accentuant les écarts entre espaces dynamiques et espaces en marge.

Nom : _____



Nom : _____
 Test p.137



P165

- région très attractive
- agglomération de plus d'un million d'habitants
- territoire d'Outre-mer dont la population est en baisse
- territoire d'Outre-mer en forte croissance démographique
- région la plus riche de France



Chapitre III Des mobilités généralisées

A - Un phénomène planétaire

1 – Des déplacements de plus en plus nombreux

- a) Des causes diverses
- b) Un nombre de migrants en augmentation
- c) Des acteurs nombreux

2 – Des flux à plusieurs échelles

- a) Les migrations internationales
- b) Les migrations régionales
- c) De nouvelles formes de migrations internationales.

3 - Des enjeux multiples

- a) Economiques
- b) Culturels
- c) Des tensions sociales

B - Les mobilités touristiques internationales

1 - L'explosion récente du tourisme international

- a) Un nombre qui ne cesse de croître
- b) La mondialisation du tourisme
- c) Des flux de plus en plus complexes

2 – Des acteurs nombreux

3 - Les effets du tourisme international sur les territoires

- a) Un levier d'aménagements
- b) Un outil d'insertion des territoires dans la mondialisation
- c) Les revers du tourisme de masse



C - La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement

1 - Des mobilités multiples

2 - Des réseaux modernes et performants

- a) Un maillage dense
- b) Une concurrence qui s'intensifie
- c) Des carrefours multimodaux

3 - Des enjeux d'aménagement multiples

- a) Limiter la congestion des réseaux
- b) S'ouvrir au monde
- c) La place de la transition écologique

Brain drain : Fuite des cerveaux : départ des personnes qualifiées vers des pays offrant de meilleures conditions de travail et de vie.

Clandestin : migrant en situation irrégulière dans le pays d'accueil.

Continuité territoriale : Politique destinée à mieux raccorder les territoires ultramarins en accordant des aides pour faciliter les trajets vers et de la métropole.

Diaspora : dispersion d'une communauté (ethnique, religieuse...) dans le monde. Celle-ci parvient à conserver son identité culturelle en maintenant des liens de solidarité forts entre ses membres et avec le pays d'origine.

Émigration : fait de quitter (définitivement) son pays d'origine.

Flux : volume de marchandises, de personnes, de capitaux ou d'informations en circulation.

Flux : volume de marchandises, de personnes, de capitaux ou d'informations en circulation.

Flux migratoire : ensemble des personnes en situation de migration.

Immigration : fait de s'installer (définitivement) dans un pays autre que son pays d'origine.

Infrastructures : ensemble des installations nécessaires pour la réalisation d'activités (transport, hébergement, etc.) comme les aéroports, les ports, les complexes hôteliers...

Interface : bande de contact entre deux espaces de nature différente, engendrant des échanges entre ces deux espaces (terre-mer...).

Migrant international : individu quittant (plus ou moins) durablement son pays (émigration) pour se rendre dans un autre pays (immigration), de façon volontaire (activité professionnelle) ou forcée (guerre, pauvreté...).

Migration internationale : mobilité des individus quittant durablement leur pays d'origine (émigration) pour se rendre dans un autre pays (immigration), de façon volontaire (études, activité professionnelle) ou forcée (guerre, pauvreté, atteinte aux droits humains...), parfois en séjournant de façon plus ou moins temporaire dans différents pays dits de transit.

Mobilité touristique : déplacement hors de son domicile, pour des raisons personnelles (vacances, visite familiale, pèlerinage...) ou professionnelles (congrès...), pour une durée supérieure à 24 heures et inférieure à une année.

Mobilités pendulaires : déplacements quotidiens des individus entre leur domicile et leur lieu de travail.

Multimodalité : présence de plusieurs moyens de transport en un même lieu.

Pays de transit : nom donné à un pays-étape dans le parcours migratoire d'un individu.

Réfugié : personne reconnue en danger dans son pays d'origine et qui obtient le droit de s'installer dans un autre pays.

Remises : ensemble des capitaux transférés par les migrants travaillant à l'étranger à leurs proches restés dans le pays d'origine.

Réseau : ensemble de voies de communication connectées entre elles et desservant un même territoire.

Surtourisme : nom donné au tourisme de masse, qui entraîne la saturation des espaces d'accueil et provoque parfois des dégradations des lieux et des bâtiments.

Tourisme : activité qui consiste à quitter son domicile, pour des raisons personnelles (détente, visite familiale, pèlerinage...) ou professionnelles (congrès...), pour une durée supérieure à 24 heures et inférieure à un an.

Transition écologique : ensemble des principes et des pratiques ayant comme objectif le développement durable.

Les 5 pays accueillant le plus de migrants		Les 5 premières destinations pour les remises	
Pays d'accueil	En millions en 2017	Pays	En milliards de dollars, en 2017
Etats-Unis	49,8	Inde	69
Arabie Saoudite	12,2	Chine	64
Allemagne	12,2	Philippines	33
Russie	11,7	Mexique	31
Royaume-Uni	8,8	Nigeria	22

Chapitre III Des mobilités généralisées

A - Un phénomène planétaire

1 – Des déplacements de plus en plus nombreux

Chaque jour, des milliers de personnes se déplacent et traversent les frontières pour des motifs économiques ou politiques : fuir la misère ou le danger (guerre, persécutions...) ou pour une mission professionnelle (61 % des migrants sont des travailleurs). Selon l'ONU, 282 millions de personnes résident officiellement en dehors de leur pays d'origine en 2022, dont 100 millions de réfugiés.

2 – Des flux à plusieurs échelles

a) Des migrations internationales

Les pays développés accueillent 57 % des migrants, mais certains pays ont émergé comme foyers de réception (Arabie Saoudite, Afrique du Sud, Colombie) ou pays de transit (Turquie, Mexique). On compte 87 millions de migrants sur le continent européen, dont 53 millions pour l'Union européenne. L'Amérique du Nord compte ensuite 59 millions de migrants, dont 49 millions pour les États-Unis. L'Ukraine est le premier pays d'exil au monde (8 millions de personnes), devant la Syrie (6,5 millions de personnes), l'Afghanistan et le Soudan du Sud..

b) Des migrations régionales

Les migrations sont majoritairement régionales. La majorité des parcours migratoires s'effectue sur des distances courtes ou moyennes dans des pays voisins de leur pays d'origine. Entre la moitié et les deux tiers des réfugiés restent sur le même continent.

L'Europe a dû faire face à des migrations sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale : plus de 8 millions de personnes ont fui l'Ukraine.

c) De nouvelles formes de migrations internationales.

Certaines régions du monde, comme l'Union européenne, favorisent la mobilité des travailleurs. Par ailleurs, la répétition des catastrophes naturelles (Asie du Sud, Caraïbes, etc.) devrait augmenter le nombre de déplacés climatiques (ou environnementaux) dans les prochaines décennies. Il y a aussi une migration de personnes très éduquées à la recherche de meilleures conditions de travail et de revenus. C'est le **brain drain**.

3 - Des enjeux multiples

a) Economiques

Les migrants contribuent à la croissance des pays d'accueil par leur travail. Ils participent aussi au développement économique de leur pays d'origine en rapatriant une part de leurs revenus : 1 milliard de personnes dépendent de ces **remises** évaluées en 2022 à 626 milliards de dollars dans le monde. Ces transferts représentent par exemple 55 % du PIB du Liban, 42 % de celui du Tadjikistan, 28 % de celui du Népal.

b) Culturels

Les migrations internationales permettent le brassage des cultures. Les métropoles mondialisées (Istanbul, Paris, New York, Londres, Dubaï) constituent la destination finale des migrants. Les opportunités d'emploi y sont nombreuses et les solidarités socio-culturelles plus fortes en raison des migrants déjà installés. C'est au cœur de ces métropoles que l'on retrouve les **diasporas** les plus nombreuses.

c) Des tensions sociales

Ces migrations provoquent des tensions dans les pays d'accueil avec les populations locales. Dans les pays développés (Australie, UE, États-Unis), les flux migratoires sont souvent perçus comme une invasion et donnent lieu à des politiques de fermeture des frontières, d'expulsion des migrants clandestins, voire de construction de murs (États-Unis, Hongrie...). Toutefois, le droit à la mobilité et à la migration est réaffirmé comme un droit universel de l'Homme depuis 1948.

B - Les mobilités touristiques internationales

1 - L'explosion récente du tourisme international

En 2019, plus d'1,4 milliard de touristes internationaux ont parcouru le monde, soit trois fois plus qu'en 1990. Le Covid a entraîné ensuite une baisse considérable (400 millions en 2020) mais la tendance est à un retour massif. Plusieurs facteurs expliquent cette intensification de la mobilité touristique : la diminution du coût du transport aérien, l'élévation du niveau de vie des populations, la publicité en faveur des foyers de réception, la multiplication et la diversité des infrastructures d'accueil (campings, hôtels...).

Si les dix premières destinations (majoritairement en Europe, 51 % des arrivées) reçoivent 41 % des flux et 48 % des dépenses, l'ensemble du monde est concerné par le tourisme. La Chine, la Turquie, la Thaïlande, la Malaisie sont récemment devenues des destinations majeures. En revanche, les pays d'Afrique (4,7 %) et du Moyen-Orient (4,4 %) restent en retrait malgré quelques destinations attractives (Maroc, Dubaï).

Les flux sont importants entre aires géographiques proches (Europe-Amérique du nord) ou à l'intérieur d'un même continent (80 % des flux) : l'Europe attire majoritairement des Européens. Mais aujourd'hui, les flux ne sont plus uniquement du Nord vers le Sud, mais également entre les pays du Sud, et du Sud vers le Nord.

2 – Des acteurs nombreux

a) Les entreprises touristiques

L'économie du tourisme international a longtemps été contrôlée par des opérateurs des pays du Nord (Thomas Cook, TUI, American Express...). À présent, des groupes chinois, indiens ou originaires des pays du Golfe rachètent des groupes occidentaux (Le Club Méditerranée, appartient au chinois Fosun). D'autres acteurs sont apparus sur Internet : vente de voyages (Expédia), plateformes de réservation (Airbnb)...

b) Les touristes

Les motivations du départ sont variées. 55 % d'entre eux voyagent pour un motif récréatif (parcs à thème, vacances à la mer, à la montagne, croisières), culturel (visites de sites, de musées, de monuments) ou sportif. 27 % ont une motivation religieuse (Rome, La Mecque, Jérusalem) ou sanitaire (opération chirurgicale dans un pays étranger) et 13 % pour des raisons professionnelles (tourisme d'affaires).

c) Un accès réservé

Les pays développés et émergents constituent les principaux foyers émetteurs de touristes. Mais une très grande majorité de la population mondiale demeure exclue de cette dynamique touristique. Les populations les plus pauvres des pays d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie n'ont pas accès à ce marché.

3 - Les effets du tourisme international sur les territoires

a) Un levier d'aménagements

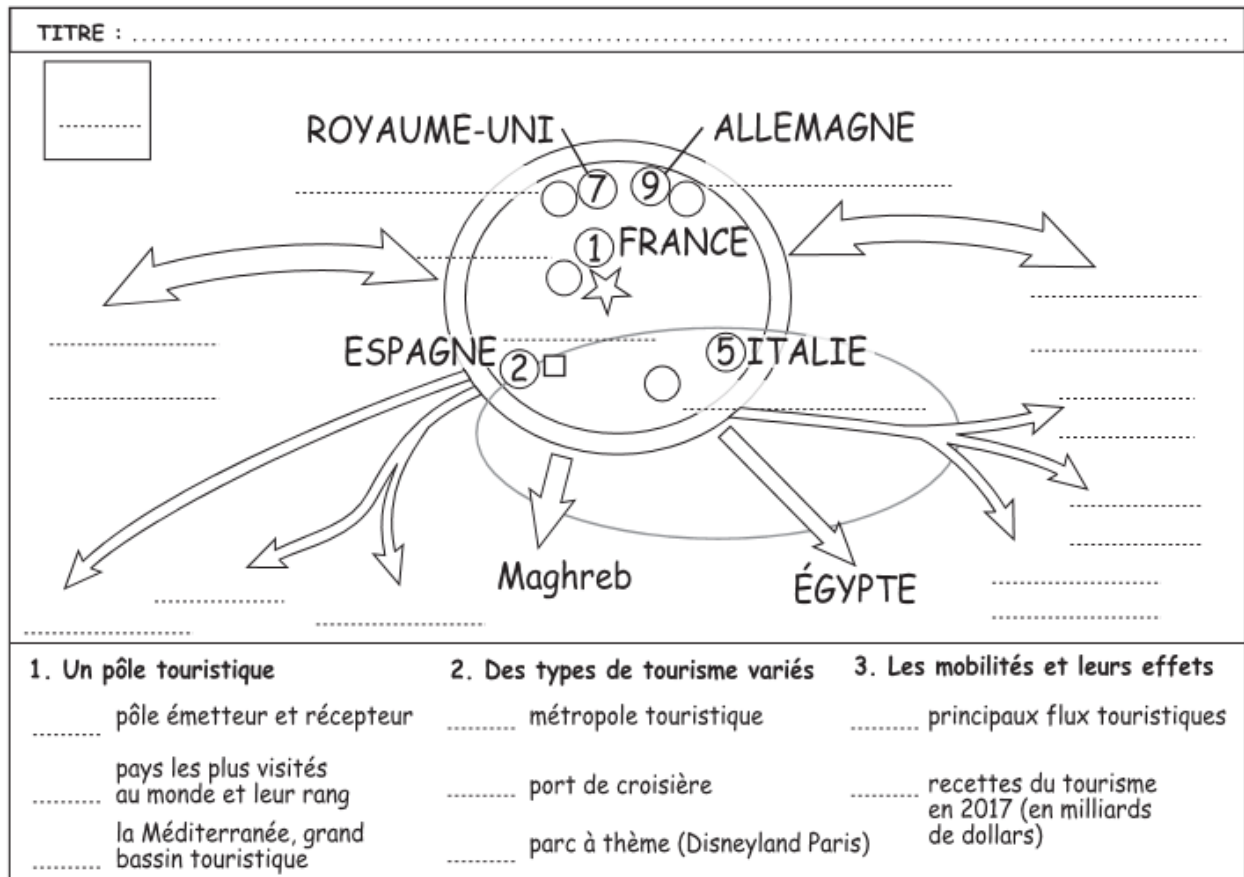
Les grandes métropoles se dotent d'infrastructures de communication et port gigantesques (aéroports, ports de croisière, autoroutes). Les chaînes hôtelières multiplient les investissements, notamment dans l'hôtellerie de luxe ou complexes de loisirs et les parcs d'attractions. Des grands musées voient le jour, comme le Louvre à Abou Dhabi, afin d'accueillir une clientèle de plusieurs millions de visiteurs par an.

b) Un outil d'insertion des territoires dans la mondialisation

Les dépenses touristiques international sont estimées à 1 430 milliards de dollars en 2019. Plus largement, l'industrie planétaire du tourisme pèse pour 10 % du PIB mondial et 10 % des emplois. De nombreux Etats insulaires (Seychelles, Maldives...) dépendent fortement du tourisme international et s'inscrivent ainsi dans la mondialisation des échanges.

c) Les revers du tourisme de masse

Les espaces du tourisme sont de plus en plus vulnérables. La popularité de certaines destinations (Venise, château de Versailles, temples d'Angkor, parcs nationaux américains) entraîne le surtourisme. On voit émerger des phénomènes de tourismophobie (Barcelone, certaines îles grecques...). Les prix de l'immobilier augmentent dans les principales destinations urbaines ce qui accentue les phénomènes de ségrégation socio-spatiale. Les afflux trop massifs entraînent aussi la détérioration de certains sites.



Résumé

En 2022, 282 millions de personnes vivent hors de leur pays de naissance (3,4% de la population mondiale). Les motivations des migrants internationaux sont diverses (travail, conditions de vie, études...). Le nombre des réfugiés liés aux guerres s'est accru. Enfin, le changement climatique global augmente le nombre de déplacés. Les systèmes migratoires sont souvent régionaux : à l'intérieur de l'Europe ; entre Europe, Afrique et Proche-Orient ; entre Amérique du Nord et Amérique centrale ; entre Moyen-Orient et sous-continent indien... Les migrations entre pays du Sud sont devenues majoritaires.

Les politiques migratoires sont devenues de plus en plus restrictives vis-à-vis de certains pays. Les tensions sont nombreuses, en particulier aux frontières où les contrôles sont accrus.

Il y a désormais plus d'1,4 milliards de touristes internationaux. Ce chiffre est en augmentation constante, du fait du développement des pays émergents (Chine...). Le tourisme est désormais un secteur-clé de l'économie mondiale (10% du PIB mondial), mais les mobilités touristiques ont parfois des impacts négatifs : sur fréquentation, dénaturation des lieux, pollution... Trois grands bassins touristiques se partagent 75% des flux mondiaux : bassin méditerranéen et Europe du Sud, bassin caraïbe et Amérique du Nord, Asie orientale. Certains pays se ferment au tourisme (guerre, troubles comme en Tunisie après 2011...) tandis qu'émergent de nouvelles destinations comme l'Arctique.

Le monde actuel est donc marqué par une transition vers les mobilités, visible aussi bien par l'augmentation des migrations que par celle du tourisme international.

C - La France : mobilités, transports et enjeux d'aménagement

En France, les mobilités se sont accrues et diversifiées au cours des dernières décennies. Carrefour européen largement ouvert sur le monde, le territoire métropolitain est structuré par des réseaux de transport denses et performants. Cependant, ces mobilités présentent des enjeux économiques, sociaux et environnementaux qui amènent à interroger leur durabilité.

1 - Des mobilités multiples

a) Des mobilités variées

En France, les mobilités sont très variées. Elles sont quotidiennes et régulières entre le domicile et le lieu de travail (on parle alors de mobilités pendulaires) ou ponctuelles (pour les loisirs, faire ses achats, visite à des parents ou amis). On compte environ 177 millions de déplacements chaque jour en France, soit en moyenne trois déplacements par personne. Les habitants des aires urbaines, hors centre-ville se déplacent le plus, (trajet domicile-travail).

Les mobilités peuvent être également saisonnières (vacances) ou bien de longue durée, lors d'un changement de résidence.

b) Une forte progression

Les mobilités ont progressé quantitativement et qualitativement à toutes les échelles. L'urbanisation, en particulier la périurbanisation, la tertiarisation de l'économie et le développement du tourisme (national et international) sont à l'origine de cette hypermobilité principalement liée à l'usage de l'automobile. Les distances s'allongent entre résidences et lieux de travail. 80 % des foyers ont une automobile; 30 % en ont deux ou plus. 73 % des actifs vont travailler en voiture.

c) Mais des inégalités

Les inégalités socio-économiques et territoriales face aux mobilités demeurent. Mais l'accès aux mobilités dépend principalement des revenus des individus. Plus on est riche, plus on va vite et loin. D'autres sont exclus ou en marge des mobilités, aussi bien dans les campagnes qu'au sein des grandes aires métropolitaines, en raison de l'insuffisance de l'offre de transports.

2 - Des réseaux modernes et performants

a) Un maillage dense

À l'échelle nationale, le maillage des réseaux de transport est dense. Malgré une configuration centrée sur la capitale, le territoire est bien desservi. La France possède un réseau autoroutier (11 612 km), ferroviaire à grande vitesse (2 166 km) parmi les plus denses et performants à l'échelle mondiale. Le réseau aérien est d'importance nationale et internationale. Les inégalités d'accès aux réseaux numériques et de télécommunications se sont réduites ces dernières décennies grâce aux actions menées par l'État et les collectivités territoriales (régions, départements, communes). Les territoires victimes de la **fracture numérique** sont de moins en moins nombreux. La politique de **continuité territoriale** permet de raccorder les territoires ultramarins par un réseau aérien dense et à des aides financières accordée à ses habitants désireux de se rendre en métropole.

b) Mais inégal

Les populations et les activités investissent les territoires les mieux raccordés aux axes structurants : métropoles, littoraux, espaces frontaliers... Ces territoires sont un centre des flux (populations, marchandises, informations). Les territoires des métropoles sont les plus favorisés. Certains constituent **des carrefours multimodaux** à différentes échelles. Les gares (La Part-Dieu à Lyon, gare du Nord à Paris...), les aéroports (Roissy-Charles-de-Gaulle à Paris, Saint-Exupéry à Lyon, Nice-Côte d'Azur...) se situent au sommet de cette hiérarchie. L'offre de moyens de transport y est variée : métros, bus, trains, avions, etc. Les villes petites et moyennes ne disposent pas de cette offre.

3 - Des enjeux d'aménagement multiples

a) Limiter la congestion des réseaux

Les aménagements relatifs aux mobilités sont l'objet de nombreux enjeux. Les grands projets sont parfois conflictuels. Le coût économique est très élevé. Partout, ce sont les mobilités du quotidien qui concentrent toutes les attentes en raison de la congestion des transports en commun ou des axes routiers dans les agglomérations, de la fermeture des lignes secondaires qui desservent les territoires ruraux. Dans le domaine du numérique, le plan France Très Haut Débit a pour but de compenser les disparités territoriales.

b) S'ouvrir au monde

La France est connectée aux réseaux européens et mondiaux. Les tunnels du Mont-Blanc et du Fréjus (Alpes), du Somport (Pyrénées) ou sous la Manche permettent de dépasser les contraintes physiques frontalières. L'aéroport de Roissy se situe dans les dix premiers mondiaux juste derrière Londres en Europe. Les grands ports maritimes (Le Havre, Marseille, Dunkerque) constituent des **interfaces** majeures.

c) La place de la transition écologique

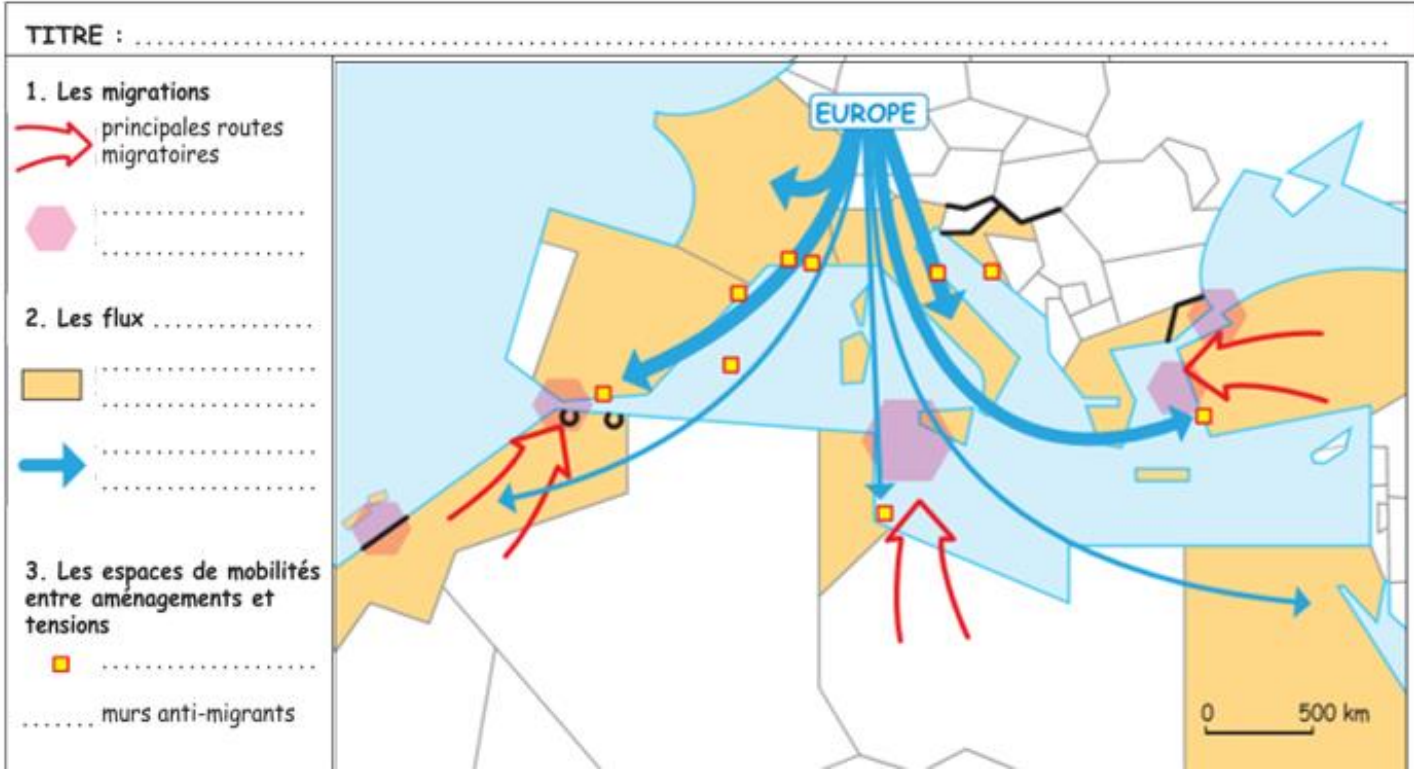
La réduction des impacts environnementaux (pollutions, congestion, artificialisation...) est la priorité des aménagements présents et à venir. Les transports collectifs (tramway, bus) ou les moyens permettant les mobilités durables ou alternatives sont encouragés (vélo, trottinette électrique...), particulièrement dans les villes.

Résumé

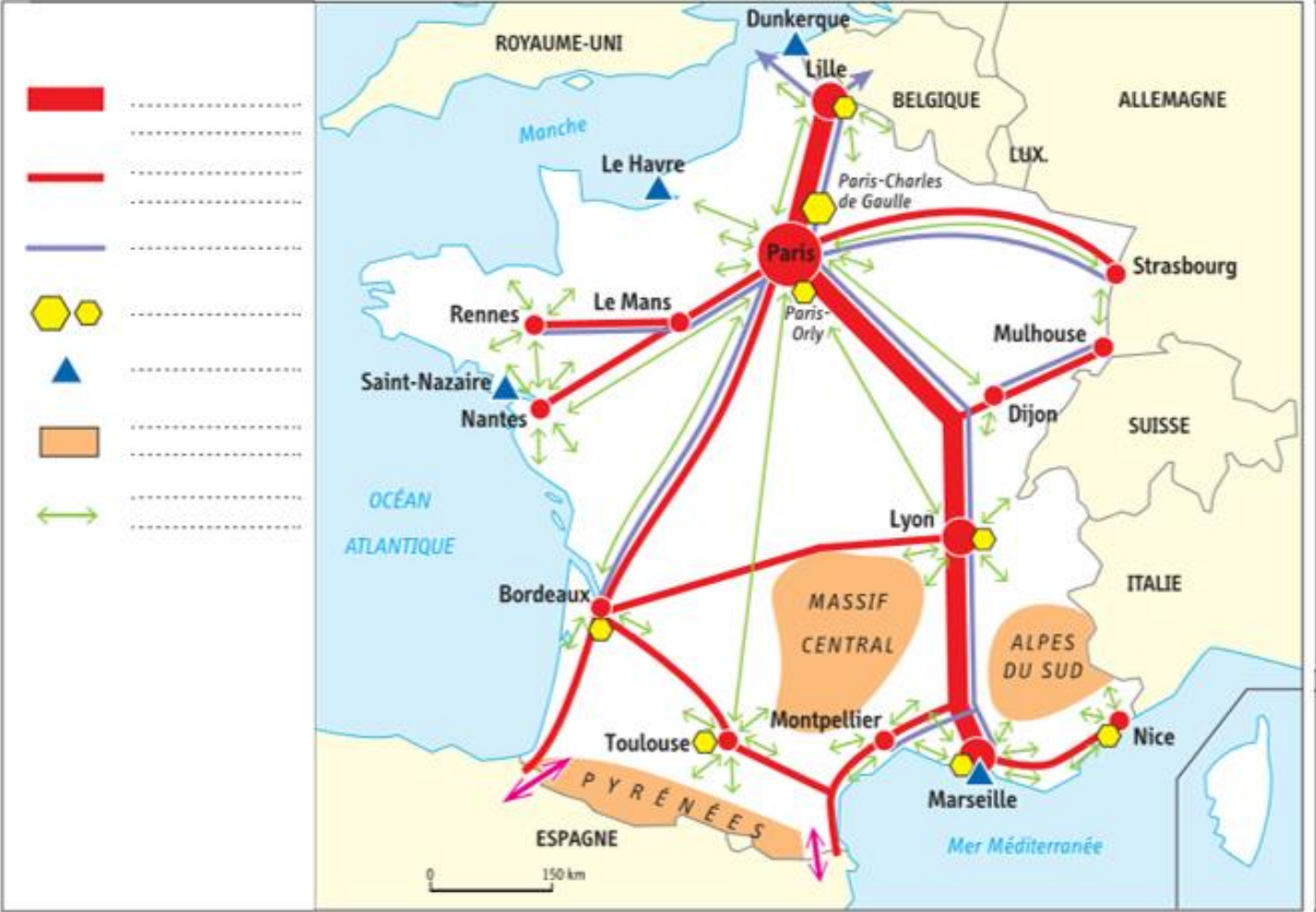
Les espaces du quotidien sont de plus en plus nombreux et spécialisés (domicile, travail, loisirs), ce qui rend les habitants de plus en plus mobiles (mobilités pendulaires ou triangulaires). Les mobilités sont aussi saisonnières, notamment pour les vacances, ou plus définitives (déménagement pour trouver un emploi, par exemple). Les mobilités reflètent les inégalités : géographiques (habitants des villes, du périurbain, de la ruralité...), socio-économiques etc. Les réseaux de transport permettent différentes formes de mobilité

Le territoire français est maillé par des réseaux de transport performants, connectés à l'Europe et au monde. Aujourd'hui, c'est plus le temps que la distance qui importe. La route reste de loin le réseau le plus employé (88% des déplacements). Certains territoires souffrent d'un enclavement relatif, ce qui les rend moins attractifs pour les populations et les activités. Raison pour laquelle les transports sont au centre des politiques d'aménagement des territoires. L'État, l'Union européenne et les collectivités territoriales sont des acteurs intervenant dans les mobilités. La transition vers des mobilités plus respectueuses de l'environnement devient une priorité, notamment pour les métropoles qui favorisent l'écomobilité par différentes mesures.

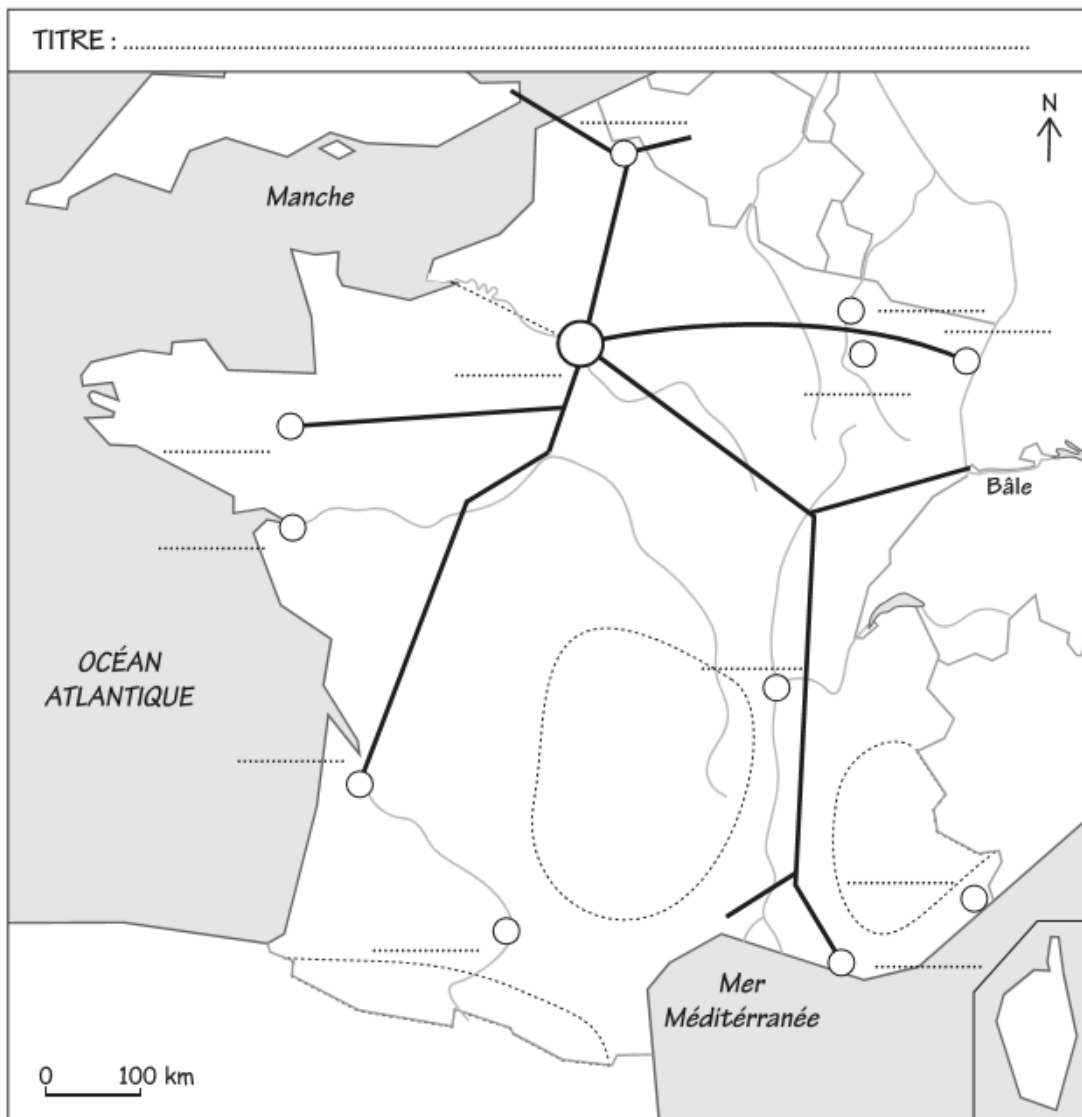
Nom : _____



p.239



Nom : _____



1. Des aménagements de transport, supports des mobilités

-
- autre aéroport international
-
- LGV
-

2.

Des réseaux de transport et de communication inégalement denses :



- carrefour multimodal
-
- autre axe majeur de circulation

3.

- mobilités pendulaires
- principales mobilités résidentielles et touristiques
- principaux flux
- régions attractives pour les mobilités résidentielles et touristiques
- Paris, métropole mondiale très attractive
-
-

Chapitre IV L'Afrique australe un espace en profonde mutation

A – Des milieux à valoriser et à aménager

1 – Une grande diversité

- a) *Un territoire très vaste*
- b) *Des milieux très différents*

2 - Des ressources importantes

- a) *Minières*
- b) *L'eau*
- c) *Les terres*

B – Les défis du développement

1 - Des pays à des stades différents

- a) *Démographique*
- b) *Des inégalités fortes*

2 - Des défis sanitaires et des enjeux sociaux

- a) *Des conditions sanitaires difficiles*
- b) *L'éducation*

3 - Une urbanisation rapide mais très inégale

- a) *Une population encore majoritairement rurale*
- b) *Développement d'une société urbaine*

C – Des mobilités importantes

1 - Des territoires intégrés dans des flux migratoires

2 - Les nouveaux défis posés par les migrations

- a) *À l'échelle régionale*
- b) *Dans les villes*

3 - De nouvelles formes de mobilités

- a) *Les mobilités touristiques.*
- b) *Les mobilités pendulaires*

Mots importants

Accaparement des terres (land grabbing) : Achat ou location de terres agricoles par des États ou des sociétés privées étrangers.

Afrique du Sud /Afrique australe : L'Afrique du Sud est un État (capitale : Pretoria) situé à l'extrême-sud de l'Afrique. L'Afrique australe désigne l'ensemble des pays situés dans la partie sud de l'Afrique. Sa définition varie selon les géographes : certains vont jusqu'à l'équateur, d'autres limitent l'Afrique australe à l'Afrique du Sud et ses voisins.

Apartheid : politique de « développement séparé » selon des critères raciaux mise en œuvre en Afrique du Sud (1948-1991) et en Namibie sous occupation sud-africaine (1959-1979).

Discrimination positive : ensemble de mesures visant à réduire les inégalités dont sont victimes des minorités (sociales, ethniques, religieuses, sexuelles...) par un traitement préférentiel (quotas).

Mobilités circulatoires Déplacements non linéaires, comportant des allers-retours en fonction de choix d'itinéraires successifs.

Townships : Quartiers pauvres d'Afrique du Sud, hérités de la période d'apartheid, séparés des quartiers blancs.

Chapitre IV L'Afrique australe un espace en profonde mutation

L'Afrique australe possède des milieux très divers, allant des forêts tropicales au milieu méditerranéen en passant par des déserts. Ces milieux fragiles sont soumis à de fortes pressions, mais aussi aux risques globaux.

Par ailleurs, l'Afrique australe connaît des processus de transition très rapides : transitions démographique, économique, environnementale ou encore urbaine.

A – Des milieux à valoriser et à aménager

1 – Une grande diversité

- a) *Un territoire très vaste*

Dans sa définition la plus large, l'Afrique australe s'étend sur plus de 6 000 kilomètres du nord au sud. Elle regroupe plus de 150 millions d'habitants, et 10 à 14 pays peuvent être considérés comme appartenant à ce sous-continent, selon qu'on englobe ou pas Madagascar et les pays proches de l'équateur.

- b) *Des milieux très différents*

Si les régions équatoriales et une partie de Madagascar sont le domaine de la forêt tropicale humide, c'est l'aridité qui domine partout ailleurs : climat tropical sec au Mozambique, désert du Kalahari au Botswana, milieu méditerranéen dans la région du Cap. Le changement climatique global devrait renforcer cette aridité notamment dans les zones continentales.

2 - Des ressources importantes

- a) *Minières*

L'Afrique australe est la partie du continent la plus riche en minerais et en ressources énergétiques : or et diamant en Afrique du Sud et au Botswana (36% des réserves mondiales), uranium en Namibie, pétrole en Angola, charbon au Mozambique...

L'exploitation des ressources, notamment minières, remonte à l'époque coloniale. Ceci explique la création ancienne d'infrastructures pour transporter et exporter les ressources minières : ports (Durban...) mais aussi voies ferrées. Dans le contexte actuel de mondialisation, les ports sont modernisés et les axes ferroviaires sont gérés par de grands groupes nationaux ou étrangers, notamment chinois.

b) L'eau

Les ressources en eau sont importantes même si leur accès est très inégal en fonction du développement et du milieu. Les grands fleuves (fleuve Orange, Zambèze...) qui traversent des régions arides ont permis l'essor de l'irrigation et d'une agriculture intensive. La situation est cependant très variable : il y a deux fois plus de terres irriguées en Afrique du Sud qu'à Madagascar... et 16 fois plus qu'au Mozambique. Ces fleuves permettent aussi le développement de l'hydroélectricité, notamment au Lesotho, au Mozambique et en Zambie.

c) Les terres

La forêt et les terres arables sont aussi des ressources dont la mise en valeur dépend du développement. Si la malnutrition sévit encore, on constate à l'opposé l'essor d'une agriculture commerciale mondialisée (viticulture sud-africaine...). L'Afrique australe connaît aussi le phénomène d'accaparement des terres.

Des espaces protégés servent à assurer la protection des milieux face à l'exploitation des ressources et à l'urbanisation. Plus de 30% de la superficie de la Zambie a un statut d'aire protégée ; les parcs nationaux d'Afrique du Sud abritent une faune exceptionnelle et favorisent un tourisme international.

B – Les défis du développement

1 - Des pays à des stades différents

a) Démographique

Tous les pays sont engagés dans la transition démographique. Mais les contrastes sont forts entre l'Afrique du Sud qui l'a quasiment achevée et les pays qui l'amorcent comme l'Angola. De fortes disparités existent aussi au sein des pays, avec un grand nombre de personnes actives et peu de personnes âgées.

b) Des inégalités fortes

Du point de vue du développement, environ les deux tiers des États sont des PMA (Madagascar, Malawi...), les autres étant dans une situation intermédiaire, même si les inégalités demeurent très fortes.

L'Afrique du Sud, pays émergent et moteur du développement sur le continent, enregistre des écarts de richesse élevés, hérités de l'apartheid avec une fragmentation socio-spatiale l'opposant *townships* et quartiers aisés.

2 - Des défis sanitaires et des enjeux sociaux

a) Des conditions sanitaires difficiles

Elles sont liées notamment au paludisme mais aussi au virus du SIDA, avec les plus fortes prévalences au monde. En dépit d'un recul du VIH, grâce à une meilleure prise en charge, les retombées démographiques (espérance de vie) et économiques (population jeune active très touchée) sont lourdes.

b) L'éducation

Trois défis sont ainsi à relever pour accélérer le développement : la réduction des risques sanitaires et alimentaires, l'éducation des populations et une meilleure place pour les femmes dans la société. Scolariser les enfants et les jeunes filles, les former, faciliter l'accès à la contraception permettent à tous de reculer l'âge au mariage, d'avoir un emploi et de participer ainsi à l'égalité hommes-femmes, facteur d'un meilleur développement.

3 - Une urbanisation rapide mais très inégale

a) Une population encore majoritairement rurale

Une grande partie de la population est encore rurale. Le stade d'insertion dans la transition urbaine révèle les contrastes de développement. La plupart des pays ont encore une population majoritairement rurale, mais enregistrent des taux de croissance urbaine de plus de 4% par an. En revanche, l'Afrique du Sud et le Botswana ont des rythmes plus modérés et ont dépassé les 50% de population urbaine.

b) Développement d'une société urbaine

Ces différences s'expliquent en partie par la richesse en ressources et l'industrialisation qui a fait émerger de grandes villes, souvent littorales, voire des métropoles plus ou moins intégrées à l'échelle mondiale. Par ailleurs, on observe l'apparition d'une classe moyenne urbaine, certes hétérogène mais gage de développement de la société.

C – Des mobilités importantes

1 - Des territoires intégrés dans des flux migratoires

L'insertion de l'Afrique australe dans des flux mondialisés est séculaire : flux maritimes liés à la colonisation mais aussi terrestres avec les découvertes minières du XIX^e siècle. Le besoin de main-d'œuvre a entraîné des migrations depuis le Malawi, le Botswana ou le Lesotho vers les régions notamment riches en or du Sud du continent.

Aujourd'hui, c'est à destination des grandes villes et des zones frontalières, aux fortes opportunités économiques, que se dessinent les mobilités : flux des campagnes vers les villes (saisonniers, en transit ou définitifs), déplacements à longue distance en provenance de zones en crise (demandeurs d'asile venus du Zimbabwe...) ou de pays plus lointains (Inde...).

2 - Les nouveaux défis posés par les migrations

a) À l'échelle régionale

Les processus migratoires - marqués par leur croissance, leur féminisation et leur diversité - renforcent les inégalités territoriales et socio-économiques. Certains espaces sont attractifs (principalement l'Afrique du Sud) et d'autres davantage répulsifs (Zimbabwe, Malawi, Swaziland...). Si l'Afrique du Sud attire de nombreuses populations venues du reste du continent, elle est aussi un espace d'où partent les jeunes populations qualifiées vers l'Europe ou l'Australie.

b) Dans les villes

A l'intérieur des villes, des incidents xénophobes et des conflits émergent, notamment à Johannesburg, où les Sud-Africains, avec un taux de chômage de 30%, acceptent difficilement la présence des populations étrangères dans certains quartiers, notamment dans les *townships*.

3 - De nouvelles formes de mobilités

a) Les mobilités touristiques.

L'Afrique australe est un pôle touristique en croissance, attirant pour les populations aisées d'autres continents mais également pour la classe moyenne africaine émergente. Des plages du Mozambique aux safaris d'Afrique du Sud ou du Botswana, en passant par le désert du Namib.

b) Les mobilités pendulaires

Elles sont un réel enjeu du développement à l'échelle des villes. Faciliter les trajets entre lieu de résidence et lieu d'emploi, dans des villes souvent très étalées, passe par la mise en place de transports en commun efficaces, notamment à destination des populations les plus fragiles.

Résumé : L'Afrique australe possède de nombreuses ressources : eau, terres agricoles, ressources paysagères, ressources énergétiques (pétrole, charbon) et minières (or, diamant, fer...), notamment en Afrique du Sud et au Botswana. Ces ressources sont inégalement exploitées et valorisées en fonction du développement du pays : accaparement des terres à Madagascar, fleuves partiellement utilisés pour l'irrigation et l'hydroélectricité, parcs animaliers, en particulier en Afrique du Sud. Une partie de l'Afrique australe se trouve toutefois confrontée à la désertification.

Les pays d'Afrique australe sont en transition démographique. Celle-ci est presque achevée en Afrique du Sud, mais est en cours ailleurs. La baisse de la mortalité est générale, et ce malgré des difficultés sanitaires importantes : paludisme, pandémie de VIH/SIDA...

Le développement est très inégal. Des PMA (Comores, Malawi...) s'opposent à un pays émergent, l'Afrique du Sud, très intégré dans la mondialisation par ses ports et ses métropoles (transition urbaine). L'accès à l'électricité ou à la scolarisation est donc très variable d'un pays à l'autre et très faible dans certaines zones rurales.

Les migrations sont en essor, principalement vers les villes et les régions frontalières. Elles génèrent des mobilités circulatoires complexes. L'Afrique du Sud est le principal récepteur de ces flux, issus de pays proches mais aussi de toute l'Afrique. Ces flux alimentent parfois des mouvements xénophobes en milieu urbain. De nouvelles formes de mobilités apparaissent : mobilités quotidiennes en forte hausse, tourisme international vers les métropoles et les grands parcs animaliers.

